

343

Déc.
2025

MAG



PAYS VOIRONNAIS



P14

Bien vieillir en Pays Voironnais

| Parol'Écoute Jeunes

| Rencontre
avec Tinka Kemptner

Blieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vourey

www.paysvoironnais.com

 Pays Voironnais - Officiel


Communauté du Pays Voironnais

EDITO

- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

P7-12 ACTUALITÉS

- TULLINS RÉNOV' : LE DISPOSITIF S'ÉTOFFE AVEC LE PERMIS DE LOUER
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE

P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER **BIEN VIEILLIR EN PAYS VOIRONNAIS**
- EAU & ASSAINISSEMENT

P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- Avec les EFS, les services publics, c'est facile !
- Parol'Écoute Jeunes
- Les commerces du Pays Voironnais en fête !
- Pour vos cadeaux, pensez local !
- Destination neige
- Offrez une seconde vie à votre sapin !

Directeur de publication : Bruno Cattin ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sandra Bonnin, Sophie Harmand, New Deal ■ Photos/illustrations : Musée Dauphinois - Département de l'Isère, S. Moraud, T. Chenu, S. Frappat, Lucie Mollier Sabet, Michel Cavalca, V. Gaillard, Shutterstock, S. Prodent, Urope/OTPaysVoironnais, PAH, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Billeu, Charancieu, Charavines, Chamêcles, Chirens, Coulevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Mélias, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Villages du Lac de Paladru, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey ■ Tirage : 45 000 ex. ■ Imprimé sur papier 100 % recyclé ■ Dépôt légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : sophie.harmand@paysvoironnais.com



Les impacts de la démographie...

On peine encore à mesurer à quel point la perte de dynamisme démographique va impacter le fonctionnement des territoires et de la société toute entière.

Le premier impact est bien évidemment la perte de population. Tous les territoires ne sont pas affectés de la même manière, 45 % des intercommunalités ont d'ores et déjà vu leur population diminuer entre 2016 et 2022, et 65 % ont un solde naturel négatif ce qui signifie qu'elles enregistrent davantage de décès que de naissances.

Le second impact est le vieillissement accéléré de la population. Le vieillissement de la population se traduit par une accentuation de la diminution de la taille des ménages. La population française devrait commencer à décroître à partir de 2044. Cependant, le nombre de ménages va continuer à augmenter : on dénombre ainsi 3,5 millions de ménages de plus en 2050 dont 3,4 composés d'une personne vivant seule. Les ménages d'une seule personne constituent déjà la première catégorie de population. Leur évolution rapide pose la question de l'adéquation du parc de logements dont plus de 60 % sont constitués de 4 pièces ou plus. L'INSEE considère que 69 % du parc des résidences principales sont aujourd'hui en situation de sous-occupation.

Le vieillissement de la population pose la question de l'adéquation du parc d'équipements et de l'offre de services publics. S'agissant du parc, on constate une sur-capacité d'équipements pour l'éducation et l'accueil de l'enfance, et une sous-capacité d'équipements pour l'accueil des personnes dépendantes.

Le vieillissement de la population va également avoir un impact économique considérable. La baisse de la population active combinée avec l'augmentation forte du besoin de main d'œuvre vont profondément bouleverser le marché de l'emploi. S'agissant des services, on constate une forte augmentation des besoins de main d'œuvre en matière d'accès aux soins de proximité et de maintien à domicile.

Demain, c'est la réponse aux besoins de main d'œuvre des entreprises qui constituera le principal enjeu.

Au final, c'est l'ensemble des politiques publiques qui doivent se saisir et anticiper la question de l'évolution démographique et du vieillissement. Le Pays Voironnais dispose encore d'une bonne dynamique démographique. Des 7 EPCI qui composent le territoire du SCOT, il est celui dont le taux d'évolution de la population est le plus élevé. Il sera cependant comme tous les territoires, confronté au phénomène de vieillissement de sa population.



Bruno CATTIN

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

la Rétro

en images

Culture

Se cultiver tout en s'amusant, c'est possible avec les ateliers et les stages proposés par les musées du Pays Voironnais et le Pays d'art et d'histoire lors des vacances scolaires. Pour ne pas les manquer, consultez le portail culture.paysvoironnais.com



©Nicolas Breche

Forum

Pour la troisième fois, le Pays Voironnais et ses partenaires ont organisé le Forum « Mon enfant extra-ordinaire ». Ce rendez-vous ouvert à tous est consacré aux troubles du neurodéveloppement. Il a pour objectif de permettre aux familles d'identifier les démarches à mettre en place et les bons interlocuteurs afin de limiter l'errance diagnostique.



Énergie

Des projets de rénovation énergétique pour votre logement ? En plus des aides pour changer votre équipement de chauffage bois, la conversion de votre chaudière fioul, ou l'isolation, le Pays Voironnais vous propose chaque mois des permanences Info énergie gratuites dans différentes communes du territoire.



Livres à vous

Pour son édition 2025, le festival « Livres à vous » emmené par 23 auteurs et illustrateurs a encore une fois fait vibrer le Pays Voironnais. Pas moins d'une cinquantaine de rendez-vous se sont succédé partout sur le territoire pour le plus grand plaisir de tous les amoureux des livres, petits et grands !



Campus La Brunerie

Parce que le sport peut aussi être un métier, le Pays Voironnais et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé leur première matinée portes ouvertes le 22 novembre dernier. L'occasion de venir découvrir les nombreuses formations proposées et d'explorer toutes les opportunités pour se construire un avenir dans le domaine du sport et de l'animation sportive.



SANTÉ

Afin d'aider les personnes âgées de plus de 60 ans atteintes d'une maladie chronique à reprendre une activité physique, le dispositif Prescri'Bouge du Pays Voironnais propose un accompagnement personnalisé.
[Plus d'informations sur paysvoironnais.com](http://paysvoironnais.com)



Solidarité

Du 8 au 22 novembre, le Pays Voironnais s'est associé à divers partenaires de l'économie sociale et solidaire pour organiser une grande collecte de jouets. Une fois collectés, ces jouets en bon état seront revendus à petits prix dans les boutiques solidaires lors de ventes dédiées ou pourront être offerts à des familles modestes.

Faire renaître les griffes disparues

Rencontrer Tinka Kemptner, c'est comme ouvrir un coffre aux trésors ou la porte sur un monde inconnu, enfin presque...



APPEL À DONS

Karting, Valisère, Dennet Barry... Vous avez peut-être des vêtements vintages griffés qui dorment dans vos armoires, alors n'hésitez pas à les donner au Conservatoire.

+ D'INFOS
tinkemp@gmail.com

Journaliste passionnée de mode, Tinka Kemptner est devenue en quelques années une experte en mode vintage.

Une passion qui l'a poussée à écrire le « Guide des pépites vintage » et à créer le Conservatoire de la mode vintage à Voiron dans les locaux du Centre des cultures du monde.

Tout a commencé lors du confinement où elle découvre la bien connue plateforme de vente Vinted® et sa première pépite. « Une magnifique robe Pisani, une marque que personne ne semble plus connaître aujourd'hui. C'est pour que tout ce patrimoine textile ne tombe pas dans l'oubli, qu'avec mon amie Cécile Poutiers-Slanka nous décidons alors de travailler sur notre guide. »

C'est là que les deux amies effectuent un véritable travail d'historiennes. Consultant archives, spécialistes, généalogistes, recueillant les témoignages des créateurs encore vivants ou de leurs descendants, rencontrant d'anciennes ouvrières, peu à peu elles remontent la piste de l'âge d'or du prêt-à-porter... Ainsi, elles retrouvent quelque 150 griffes françaises oubliées. Autant de maisons qui ont habillé les Français sur une période allant de 1960 à 1990 et qui ne sont pas sans nous rappeler quelques souvenirs.

« La publication du guide nous a permis de les remettre en lumière, d'en garder la mémoire et de valoriser tous ces savoir-faire, car à cette époque, le prêt-à-porter était synonyme de qualité. C'est d'ailleurs comme ça que j'ai découvert de nombreuses marques iséroises comme Karting, Valisère, Elsa Corelli, et même la Voironnaise Dennet Barry! Je n'aurais jamais soupçonné qu'il existait tant de marques locales prestigieuses. Ce que j'ai trouvé passionnant dans mes recherches, c'est aussi de voir comment l'histoire de ces griffes raisonnait avec l'Histoire. Beaucoup de leurs créateurs étaient des juifs d'Europe de l'est ayant survécu à la guerre et qui s'étaient lancés dans la confection. »

L'édition de ce guide en 2024 sera la première étape avant la création du Conservatoire de la mode vintage pour conserver les quelque 500 pièces ainsi chinées et les faire vivre au travers de défilés réguliers organisés lors de différents événements partout en France comme le Salon de la mode vintage à Lyon, le Festival Fest'in Textile à La Buissonne, au Musée Dauphinois... Si l'objectif de Tinka Kemptner est bien sûr patrimonial et mémoriel, elle cherche également à sensibiliser à la question de la « fast fashion » qui envahit nos placards. « Via différents ateliers j'apprends aux participants à repérer ce qui fait qu'un vêtement est de qualité, je forme également les agents qui trient dans les ressourceries pour éviter que des pépites ne finissent à la poubelle. Aujourd'hui, mon principal projet est de trouver un lieu pérenne pour abriter les collections du Conservatoire. »



4/02 : "Le mensonge" au Grand Angle



Tullins Rénov' : le dispositif s'étoffe avec le permis de louer

p 11

Tullins Renov' : le dispositif s'étoffe avec le permis de louer



Avant



Pendant



Après

Il y a un an, le Pays Voironnais en partenariat avec la ville de Tullins et l'ANAH lançait l'opération Tullins Renov' afin d'améliorer l'offre de logements et de redonner de l'attractivité au centre-ville. Prochainement, le programme de rénovation se dotera du permis de louer, comme l'a fait Voiron.

Tullins, comme de nombreuses petites villes, souffre de difficultés en matière d'attractivité : perte de dynamique commerciale, logements obsolètes ou dégradés, espaces publics vieillissants.

Aussi, la Ville de Tullins, dans le cadre du programme national Petites villes de demain, s'est engagée dans un projet d'ensemble pour la revitalisation de son centre-ville. Ainsi, les travaux de requalification de la place Docteur Vallois initiés en juin dernier se poursuivent. Le Pays Voironnais accompagne la commune dans cette démarche globale. Afin d'inciter les propriétaires de logement dans ces secteurs à rénover leurs logements, le Pays Voironnais et la Ville de Tullins ont lancé, en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) Tullins Renov', un dispositif d'accompagnement pour l'amélioration de l'habitat permettant de mobiliser un accompagnement neutre et gratuit et des aides financières.

Le dispositif initié en octobre 2024 connaît une réelle dynamique avec plus de 130 contacts enregistrés, une soixantaine de logements visités par l'opérateur Urbanis, 8 copropriétés accompagnées ou en cours d'accompagnement pour mettre en place une gestion plus pérenne mais aussi deux copropriétés qui ont voté une maîtrise d'œuvre en vue d'entreprendre des travaux et de nombreuses autres qui ont démarré un accompagnement auprès de Tullins Renov'.

Après un an d'activité des premières subventions ont déjà été accordées pour une réfection de façade, de toiture ou encore la prise en charge d'études techniques et une cinquantaine de dossiers sont en cours d'accompagnement.



EN SAVOIR +

Le dispositif s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleurs, aux copropriétés, aux locataires, aux porteurs de projets, investisseurs et futurs acquéreurs du périmètre de l'opération.

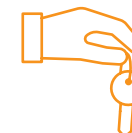
Les aides concernent les travaux globaux de rénovation : rénovation complète de logements ou d'immeubles dégradés, travaux d'amélioration énergétique, travaux d'adaptation des logements au vieillissement ou à la perte d'autonomie, réfection des façades, valorisation du patrimoine...

Tullins Renov' c'est aussi...

- Un accompagnement des copropriétés désorganisées pour la mise en place d'une gestion légale et pérenne,
- Un accompagnement des locataires dans les démarches de mise en conformité de leur logement avec les réglementations en vigueur,
- Des aides spécifiques pour la remise sur le marché des logements vacants,
- Des aides pour des études de faisabilité techniques et financières pour la rénovation d'immeubles.

UN PERMIS DE LOUER, POUR LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Résorber l'habitat dégradé dans le centre-ville de Tullins tel est l'objectif majeur du permis de louer qui sera mis en en place à partir du 1^{er} février 2026.



Dans le cadre des actions en faveur de l'amélioration de l'habitat conduites par le Pays Voironnais, l'opération Tullins Renov' a pour objectif de remettre sur le marché des logements vacants, d'améliorer le confort des logements et l'état du patrimoine bâti, et de contribuer ainsi à l'attractivité du centre-ville de Tullins.

Elle vise aussi à permettre à chaque locataire de se loger dignement. Aussi, le Pays Voironnais en partenariat avec la ville de Tullins a fait le choix de mettre en œuvre un permis de louer sur une partie du périmètre de Tullins Renov'.

Ce permis de louer, véritable outil de mise en œuvre de la politique intercommunale de lutte contre l'habitat indigne vise à subordonner toute signature d'un nouveau bail de location à une déclaration préalable assurant que le bien proposé présente toutes les garanties en matière de décence, de sécurité et de santé. Il concerne les locations à usage de résidence principale et la demande d'autorisation est obligatoire et doit être effectuée avant chaque nouvelle entrée d'un locataire dans les lieux.

Chiffres clés

> + de 5 millions d'€ sur 5 ans
Montant prévisionnel d'aides aux travaux dont :
> 3 668 000 euros par l'ANAH
> 1 240 000 euros par le Pays Voironnais
> 117 500 euros par la Ville de Tullins

> Quel périmètre est concerné ?

Le périmètre concerné est situé dans le secteur de la rue Général de Gaulle, rue de la République.

Pour vérifier si votre bien est concerné par le dispositif : www.paysvoironnais.com, rubrique Habitat, permis de louer.

> Vous êtes propriétaire d'un bien concerné, voici les démarches à accomplir.

Le plus rapide et le plus simple !

Faites votre demande directement en ligne sur www.paysvoironnais.com. Joindre une copie des diagnostics techniques : amiante, plomb, électricité, gaz et risques naturels.

Ou déposez votre dossier (formulaire cerfa disponible sur le site internet et diagnostics techniques) en main propre ou par courrier postal adressé à la mairie de Tullins.

Dans un délai d'un mois suivant l'accusé de réception du dossier complet, réception d'un avis favorable ou non de mise en location (sans notification dans un délai d'un mois, le silence de l'administration vaut autorisation préalable de mise en location). Durant la phase d'instruction de la demande, l'opérateur désigné par la collectivité Urbanis pourra prendre attache auprès de vous pour effectuer une visite du logement permettant de vérifier le respect des normes de décence.



➔ Contacter le prestataire du Pays Voironnais en charge du permis de louer
tullinsrenov@urbanis.fr
04 79 33 21 26

IMPORTANT !

En cas de non-respect des procédures, les propriétaires s'exposent à des sanctions et à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 € dans les cas les plus graves.



+ D'INFOS

➔ Votre logement se situe dans le périmètre de l'opération ou vous prévoyez d'y acquérir un bien. Contactez : tullinsrenov@urbanis.fr
04 56 60 44 69

Permanences sans rendez-vous le jeudi de 11 h à 13 h à la Maison des Projets
41 rue du Général de Gaulle 38210 Tullins

12 DÉCEMBRE

2^e édition des rencontres Tullins Renov'

La deuxième édition des rencontres Tullins Renov' abordera la question de la remise sur le marché des logements vacants et la mise en place du permis de louer.

Vous êtes propriétaire, bailleur et vous voulez en savoir plus sur le permis de louer qui va être instauré dans le centre-ville de Tullins ? Vous êtes propriétaire d'un logement vacant et vous souhaitez le louer, le vendre ou le rénover, les rencontres Tullins Renov' s'adressent à vous.

Venez échanger le vendredi 12 décembre de 8 h 30 à 12 h à la Manufacture des Tilleuls à Tullins.



RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

MUSÉE MAINSSIEUX

7, place Léon Chaloïn - 38500 Voiron
Tél. : 04 76 65 67 17

> Ouvert du mardi au dimanche
de 14h à 17h.

EXPOSITION TEMPORAIRE

« L'HEURE DU BAIN »

Au fil des baignades mythologiques, bains
de mer ou toilettes quotidiennes, les œuvres
des artistes des XIX^e et XX^e siècles décrivent
les plaisirs de l'eau et les corps qui se dévoilent.

> 17/12 14h30

Atelier **FABRIQUE TA LANTERNE**
avec The Street Yéti

> 19/12 18h30

DE L'IDÉE À L'EXPOSITION :
LES COULISSES DE « L'HEURE DU BAIN ».
Échanges avec Lola Graillat,
commissaire de l'exposition.



UN BILLET
POUR DEUX ENTRÉES !
1 billet d'entrée au MALP vous permet
de vous rendre aussi au Musée Mainssieux

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée - Villages du Lac de Paladru
Tél. : 04 56 26 16 16 - www.malp.fr



> 12/12 18h

VISITE GUIDÉE NOCTURNE

Avec sa lampe, la guide vous proposera
une nouvelle mise en lumière
des objets du musée.

> 14/12 10h30

Visite guidée
de l'expo permanente
**« FORTIFICATIONS,
LE TERRITOIRE AU MOYEN ÂGE »**



TOUTES LES INFOS CULTURE

culture.paysvoironnais.com

RÉSERVATIONS
billetterie-culture.paysvoironnais.com

ATELIERS POUR ENFANTS

> 17/12 à 10h

Couronne végétale (6-12 ans).

> 17/12 à 10h15

Décors d'hiver (3-5 ans).
Venez peindre un joli médaillon
en plâtre pour décorer
votre sapin.

> 23/12 à 10h

Poupée de chiffon (6-12 ans).

> 30/12 à 10h

Détournement d'objets
(6-12 ans).

> 2/01 à 10h15

Cocorico (3-5 ans).
Découvrez les animaux
de la ferme de Colletière
dans un atelier sonore.



14h30 et 18h

Le Mensonge

COMPAGNIE ACT2
DANSE

Le Mensonge est l'histoire délicate
d'une petite fille qui a menti un soir à table.

En entrant dans sa chambre, elle retrouve
son mensonge sous la forme d'un rond
rouge. Le lendemain à son réveil, ce rond
est encore là et ne cesse de gonfler et de
se multiplier au fil des jours. Insistant et
ineffaçable, il envahit son espace, allant
jusqu'à l'empêcher de bien respirer.

De ce mensonge, on ne saura pas un
traître mot. Mais dans son monde inté-
rieur, ce petit grain de sable va devenir
une montagne.

Ça se joue au corps à corps entre elle et
lui, mais ça pourrait se jouer entre tous
les menteurs et tous les mensonges du
monde...

PRATIQUE

Programmation, tarifs,
et billetterie en ligne :
www.le-grand-angle.fr

Agenda & Culture

en Pays Voironnais DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES

Médiathèque de Voiron

> 17/12 à 10h30

P'TITE PROJO DE NOËL

Projection de 2 courts-métrages avec
des cascades visuelles, de l'humour absurde
et des péripéties drôles et tendres.

Dès 3 ans. Goûter offert après la projection.
Entrée libre.

> À partir du 5 janvier

EXPOSITION :

DU NORD-ISÈRE AU CAP-NORD

Cette exposition, mêlant croquis et images
animées, retrace le périple à vélo de plus
de 3 mois entre Bourgoin-Jallieu et le Cap Nord
de la jeune voyageuse iséroise Aurélie Ferlet.





Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire se déroulera le **16 décembre** et sera diffusé en direct sur YouTube à 19 h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais www.paysvoironnais.com, une semaine avant le jour de la réunion.



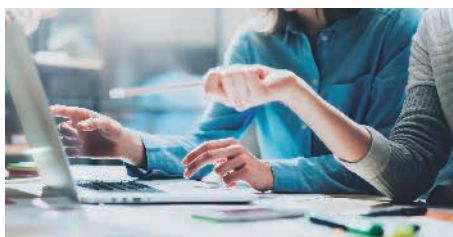
INFO ÉNERGIE

Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

La prochaine permanence aura lieu à Voiron > le 19 décembre.

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN
04 76 23 53 50



ENTREPRENDRE en coopérative d'activités avec Archipel

Entrepreneurs du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement.

En intégrant l'une de nos 3 coopératives d'activités et d'entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

Participez à notre prochaine réunion d'information le **16 décembre de 10h à 12h à Centr'Alp**.

Inscriptions obligatoires sur www.archipel-cae.org
Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : contact@archipel-cae.org

LA RÉSIDENCE PLEIN SOLEIL VOUS ACCUEILLE

Située au cœur du village de Montferrat, la résidence accueille des personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie légère, et peut aussi accueillir des personnes de moins de 60 ans sur dérogation.

Le personnel de la Résidence Plein Soleil accompagne les résidents dans leur vie quotidienne afin de répondre le mieux possible à leurs besoins, tout en favorisant leur autonomie et leur libre-choix. Dans cet esprit, la résidence propose des services favorisant la vie sociale comme la restauration préparée sur place, et des animations variées.

Avec 62 logements de 33 m² avec balcon et un logement temporaire d'urgence, la résidence propose des séjours dans des appartements non meublés et aménagés par les résidents à leur convenance. Des séjours temporaires sont également possibles afin de répondre à un besoin spécifique, en fonction des disponibilités.

Plus d'informations : 04 76 32 33 35
Residence.pleinsoleil@paysvoironnais.com

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Création d'entreprise

Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné ?

La Communauté du Pays Voironnais organise une réunion d'information collective :

> le **29 janvier de 14 h 30 à 17 h** au Pays Voironnais, 40, rue Mainssieux à Voiron.

Inscription obligatoire sur www.paysvoironnais.com/
Rubrique Économie et Emploi /
« Créer, reprendre une entreprise »
Renseignements au 04 76 27 94 30

École de la 2^e Chance

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec pas ou peu de diplôme(s) (*baccalauréat maximum*) et vous souhaitez reprendre un parcours d'insertion socioprofessionnelle qui vous permette de trouver une formation ou un emploi ?

L'E2C Isère organise **des réunions d'information collectives**, avec ou sans inscription, au 67 boulevard Denfert Rochereau à Voiron.

Une réunion d'information collective aura lieu sur place le **15 décembre**.

Plus d'informations : 04 28 70 85 38
www.e2c38.fr



CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (*Mission Locale du Pays Voironnais*) accompagne les jeunes de 16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du **Contrat Engagement Jeune (CEJ)** pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi :

- > accompagnement personnalisé de 2 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours ;
- > programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (*emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...*) ;
- > allocation jusqu'à 552 €/mois (*selon situation, ressources et si respect des engagements*).

+ d'infos : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18
ou sandrine.bevy@paysvoironnais.com

Présentation du CEJ le vendredi de 11 h à 12 h. Entrée libre.

LE SERVICE NUMÉRIQUE À LA MAISON DE L'EMPLOI

Besoin d'aide pour votre recherche d'emploi (rédiger un CV, une lettre de motivation, postuler à une offre d'emploi) ou effectuer une démarche administrative ?

Un espace à la Maison de l'Emploi vous est dédié afin de faciliter vos démarches avec accès aux outils informatiques (*ordinateur, imprimante*) :

> Avec un animateur lundi et mardi sur rendez-vous de 13 h 30 à 17 h et le jeudi sans rendez-vous de 9 h à 12 h.

> Le mercredi, cet espace est accessible en autonomie de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



Vous avez + de 26 ans vous habitez le Pays Voironnais et vous souhaitez un RDV individuel et personnalisé afin de vous préparer aux entretiens d'embauche, vous aurez la possibilité sur RDV d'être accompagné dans cette démarche (*les personnes de moins de 26 ans devront s'inscrire à la Mission locale de Voiron*).

Pays Voironnais MAG



Bien vieillir en Pays Voironnais



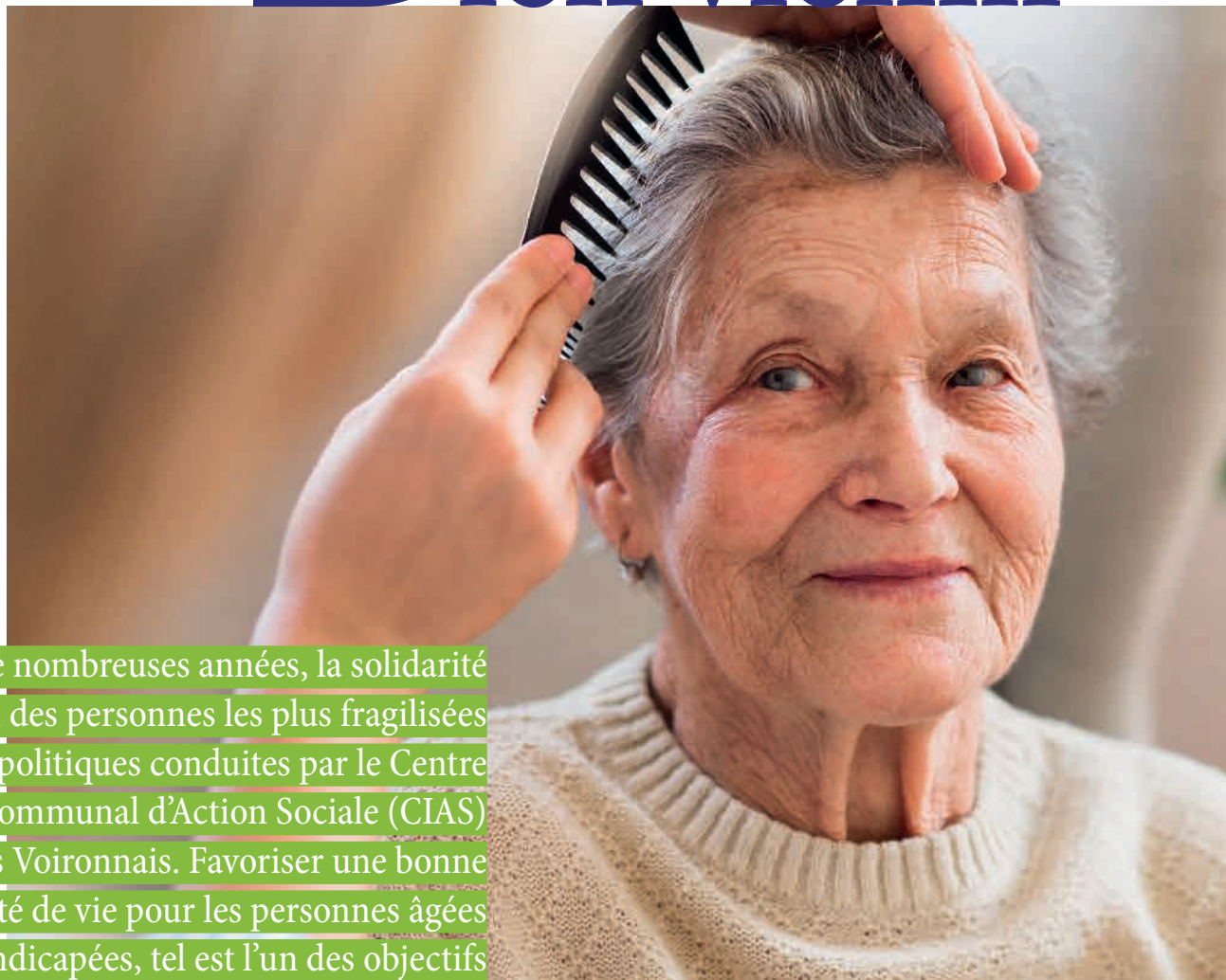
EAU & ASSAINISSEMENT

p 18

Pour vos factures, à vous de choisir !

p 14

Bien vieillir



Depuis de nombreuses années, la solidarité en direction des personnes les plus fragilisées guide les politiques conduites par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays Voironnais. Favoriser une bonne qualité de vie pour les personnes âgées et/ou handicapées, tel est l'un des objectifs du Pays Voironnais qui propose un panel de services pour permettre aux personnes qui le souhaitent de continuer à vivre à leur domicile.

Avec l'augmentation de la population âgée de plus de 75 ans sur le territoire, favoriser le maintien à domicile est aujourd'hui une priorité de la politique sociale du Pays Voironnais. Mais quand on parle d'aide aux personnes âgées, la plupart du temps, un proche intervient également en soutien moral, mais aussi comme aide aux actes de la vie quotidienne voire en soutien financier. Maillons indispensables du maintien à domicile, les proches aidants ont eux aussi parfois besoin d'aide et de soutien dans l'accompagnement d'un proche en perte d'autonomie.

en Pays Voironnais



> L'AIDE ET LE SOIN À DOMICILE

Vous avez +60 ans et vous êtes bénéficiaire de l'APA ?

Avec le service d'aide et de soins à domicile de l'ADPAH, le Pays Voironnais vous accompagne au quotidien, en proposant différentes interventions permettant le maintien à domicile : aide aux actes de la vie (*entretien ménager, courses, accompagnements extérieurs, aide à l'habillage ou à la prise de repas, activités pour soulager les aidants...*) réalisée par des auxiliaires de vie, aide aux soins d'hygiène corporelle grâce aux aides-soignants.

L'ADPAH intervient sur 19 communes situées au sud du territoire.

RENSEIGNEMENTS

→ Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30.
04 76 32 74 30
adpah@paysvoironnais.com



> LA RÉSIDENCE PLEIN SOLEIL, C'EST CHEZ VOUS !

Lieu calme et sécurisé, proposant les services nécessaires au quotidien, la résidence autonomie Plein Soleil située à Montferrat, vous propose un logement de 33 m² avec balcon et vue dégagée. La sécurité est assurée 24 h / 24 avec du personnel à demeure et un système de téléassistance.

Un service de restauration est également proposé du lundi au samedi midi, ainsi qu'un programme d'animations variées avec une animatrice.

Côté prévention, une équipe de prévention/soin est là pour accompagner les résidents individuellement et collectivement.

Et comme la résidence est un lieu de vie pour personnes autonomes, chacun reste totalement libre de ses déplacements.

Le petit +

> Un logement pour un séjour temporaire, suite à une hospitalisation ou à l'absence du proche aidant, ou juste pour tester la vie en collectivité.

*Tarif type pour un logement : 26€55/jour (30€03/ jour pour un couple).
Établissement habilité aide sociale et aide au logement.*

EN SAVOIR +

→ Pour venir rencontrer l'équipe et visiter la structure, merci de prendre rendez-vous

04 76 32 33 35
residence.pleinsoleil@paysvoironnais.com



> LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Ce service est proposé par la Résidence Plein Soleil, pour les + de 60 ans habitant sur une commune du nord du territoire (tour du lac de Paladru et Valdaine).

Les repas sont préparés le matin par l'équipe de cuisine de la résidence, et livrés en liaison chaude au domicile des particuliers.

RENSEIGNEMENTS

→ **04 76 32 33 35**
residence.pleinsoleil@paysvoironnais.com



Avec Prescri'Bouge, adoptez des comportements favorables à votre santé!

> BIEN VIEILLIR AVEC INNOVADOM

> INNOVADOM : 1 LIEU RESSOURCE POUR 3 SERVICES EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION



Population âgée plus nombreuse, hausse de la dépendance, manque de formation des professionnels, difficultés de recrutement dans le secteur de l'aide et du soin à domicile, la question du vieillissement est aujourd'hui incontournable et l'enjeu du maintien à domicile central. Avec la création d'Innovadom, le Pays Voironnais offre outre un lieu de professionnalisation aux acteurs du secteur, un lieu ressource à destination des familles et des aidants pour les accompagner face à la perte d'autonomie de leurs proches.



> PRESCRI'BOUGE, DU SPORT SANTÉ

L'idée de ce dispositif est simple : proposer une offre d'activité physique adaptée aux personnes atteintes de maladies chroniques ou d'affections de longue durée afin de retarder l'apparition de complications et/ou la perte d'autonomie. Cette offre est plus particulièrement destinée aux personnes de plus de 60 ans pour les accompagner à adopter des comportements plus favorables à la santé en diminuant la sédentarité et en augmentant l'activité physique. Les personnes sont incluses dans le programme sur prescription de leur

médecin traitant ou d'un médecin spécialiste (oncologue, cardiologue, pneumologue...).

Depuis la mise en place de « Prescri'Bouge » plus de 620 personnes atteintes d'une maladie chronique et éloignées de la pratique d'activités physiques ont été suivies. Chaque année, ce sont environ 150 nouvelles personnes qui sont prises en charge par le dispositif.

RENSEIGNEMENTS

→ 06 46 00 65 29
prescribouge@paysvoironnais.com



> « EN TANDEM », LE LIEU D'ACCUEIL DES AIDANTS

Êtes-vous un proche aidant ? Est considéré comme proche aidant d'une personne âgée, son conjoint, un parent, un allié ou une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables et qui lui vient en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel pour accomplir des actes ou des activités de la vie quotidienne.

Vous vous posez des questions sur les aides possibles, vous voulez mieux comprendre la maladie de votre proche, vous ne prenez plus de temps pour vous, vous ressentez de la fatigue, vous avez besoin d'échanger, vous vous sentez isolés ? L'espace « En Tandem » s'adresse à toutes les personnes en situation d'aidants qui accompagnent un proche de plus de 60 ans, de manière ponctuelle ou régulière. Sur place, les aidants peuvent gratuitement s'informer, se former, être écouté, conseillé et se ressourcer.

Sur rendez-vous, la coordinatrice vous reçoit lors d'un entretien personnalisé pour faire le point sur votre situation, évaluer vos besoins, vous guider, vous orienter et si besoin vous suivre dans vos démarches. Ce service s'adapte à vos contraintes et obligations avec la possibilité de rendez-vous après 18h (*si vous travaillez*), proches de votre domicile (*si vous ne pouvez pas vous déplacer facilement*) et possibilité de prise en charge de votre proche durant le temps de votre visite (*si vous ne pouvez pas le laisser seul à la maison*).

« En Tandem » est aussi un espace d'accueil pour vous détendre dans un cadre convivial, pour vous informer lors d'ateliers de prévention santé.

Sur place vous pourrez également apprendre les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour aider votre proche dans son quotidien.

LES PROCHES AIDANTS ET LEURS BESOINS

Afin de mieux connaître les besoins des proches aidants sur son territoire et d'ajuster au mieux les services qui leur sont dédiés, le Pays Voironnais a diffusé un questionnaire au printemps 2025.

Les réponses des aidants font état d'un épuisement, d'un manque de temps pour eux, d'une absence de solution pour faire garder leur proche et d'un sentiment de solitude face à leur situation. Les répondants expriment aussi un fort besoin d'information sur les aides possibles et les lieux ressources disponibles.

→ Ateliers aidants

Des ateliers sont proposés aux aidants pour apprendre les bons gestes (*comment aider son proche à se lever, se déplacer sans se faire mal au dos...*) pour s'occuper de son proche ou pour se ressourcer et prendre du temps pour soi (*Ateliers « je me ressource », « comment être heureux et le rester », « massages »...*).

→ Des ateliers aidants/aidés

Ces ateliers sont proposés pour permettre des moments de détente avec son proche dans un contexte adapté (*sophrologie, chant, jeux*) et sortir de l'isolement.

→ Des conférences et des permanences d'accueil spécialisées

- > Les derniers vendredis du mois : une permanence d'accueil de l'association France Alzheimer Isère.
- > Lundi matin : une permanence d'accueil par une ergothérapeute du Centre de Ressource Territoriale.
- > Des conférences sur les pathologies (*Alzheimer/Parkinson*) pour mieux comprendre la maladie et pouvoir mieux agir au quotidien.

Découvrez le programme sur :
www.paysvoironnais.com

Rubrique « Aide aux aidants »

> Les ateliers/conférences/permanences sont gratuits et sur inscription
07 64 81 02 17
innovadom@paysvoironnais.com



> UN APPARTEMENT MODÈLE ADAPTÉ

Innovadom, c'est aussi la possibilité de visiter gratuitement, sur rendez-vous, un appartement entièrement adapté au vieillissement. Puis-je réaliser des travaux d'aménagement dans mon logement pour mieux vivre chez moi ? Quelles aides techniques puis-je acquérir pour améliorer mon confort de vie ? Quelles aides financières existent ? Venez nous rencontrer !

Sur place, un logement de 56 m² entièrement aménagé avec toutes les solutions techniques de manutention et domotiques (*téléassistance, détecteur de chute, chemin lumineux...*) pour découvrir en situation réelle comment faciliter la vie chez soi avec l'avancée en âge.

RENSEIGNEMENTS

→ 06 40 23 63 60
innovadom@paysvoironnais.com



TOUS LES LIEUX RESSOURCES POUR LES AIDANTS D'UN COUP D'OEIL !

Vous êtes proche aidant, pour vous aider à identifier tous les services mis à votre disposition sur le territoire, une carte interactive recense les dispositifs d'accueil, d'information, d'orientation, de répit et de ressourcement.

→ La carte est consultable sur
www.paysvoironnais.com
Rubrique « Aide aux aidants »

Pour vos factures, à vous de choisir !

Pour vos factures d'eau et d'assainissement, vous pouvez choisir entre différents moyens de paiement. On vous dit tout.

Une facture vous est adressée deux fois par an, (excepté la mensualisation, 1 seule facture par an). Pour la payer, vous pouvez opter pour :

- > le **prélèvement** mensuel ou à échéance 2 fois par an, (rendez-vous sur le site www.paysvoironnais.com - rubrique eau-assainissement),
- > par **courrier** via le TIP situé au bas de votre facture ou par chèque,
- > mais aussi **en ligne**, directement au service de gestion comptable (ancienne Trésorerie) de Voiron (uniquement par carte bancaire),
- > chez un **buraliste agréé** (par carte bancaire ou en espèces) via le QR code présent sur votre facture.

LE PAIEMENT EN LIGNE, POUR + DE SIMPLICITÉ

Pour payer en ligne vos factures, rien de plus simple. Rendez-vous sur www.payfip.gouv.fr

Munissez-vous simplement de votre facture, de votre carte bancaire et de votre téléphone mobile. Vous devez également disposer d'une adresse e-mail valide pour recevoir une confirmation de paiement.

Le paiement en ligne est totalement sécurisé puisqu'il s'effectue sur le site de la Direction générale des finances publiques.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT :

- > **Service de gestion comptable de Voiron** : 04 76 05 88 35
sgc.voiron@dgfp.finances.gouv.fr
Lundi, mardi et jeudi
de 8 h 30 à 12 h 30

> INFO +

En cas de réclamation concernant votre facture, vous avez un mois pour contacter le service de l'eau. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être traitée.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.paysvoironnais.com
Rubrique eau-assainissement

- > Le service vous accueille le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30.
04 76 67 60 10
contact-eau@paysvoironnais.com
contact-assainissement@paysvoironnais.com



> UNE OU DEUX FACTURES, C'EST SELON VOTRE COMMUNE

- > Si vous habitez dans l'une de ces communes, vous recevrez une facture unique pour l'eau potable et l'assainissement émise par le Pays Voironnais :
Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, Le Pin, La Sure-en-Chartreuse, Moirans, Réaumont, Rives, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Tullins, Voiron, Vourey, Voreppe et Centr'Alp.
- > Si vous habitez l'une de ces communes, vous recevrez une facture émise par le Syndicat Interdépartemental Mixte des Eaux et d'Assainissement du Guiers et de l'Ainan pour l'eau potable et une du Pays Voironnais pour l'assainissement :
Billieu, Charancieu, Massieu, Merlas, Montferrat, Saint-Bueil, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne et Voissant.
- > Si vous habitez Paladru, votre facture d'eau sera émise par le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement des Abrets et Environs pour l'eau potable et par le Pays Voironnais pour l'assainissement.

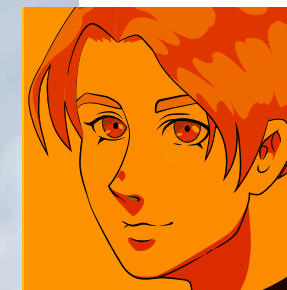
à votre SERVICE

n°343 Déc. 2025

Pays Voironnais MAG



Offrez une seconde vie
à votre sapin !



Parol'Écoute
Jeunes

p20



Pour vos cadeaux,
pensez local !

p21

p23

Avec les EFS, les services publics, c'est facile !

ACCOMPAGNEMENT



Désormais, le territoire du Pays Voironnais dispose de deux Espaces France Services à Saint-Geoire en Valdaine et à Tullins pour vous permettre un accès simplifié aux services publics.

Ces guichets uniques sont ouverts à tous gratuitement, quelle que soit la commune de résidence. Sur place, vous pouvez accomplir de multiples démarches administratives et bénéficier d'un accompagnement individuel et personnalisé sur rendez-vous.

Déclarer ses revenus, faire une demande d'aide (*allocation logement, RSA*), chercher un emploi, préparer sa retraite, faire face à un litige, refaire ses papiers d'identité... Sur place, des agents d'accueil vous accompagnent dans vos démarches administratives quotidiennes, dans vos démarches en ligne...



EFS SAINT-GEOIRE EN VALDAINE

Dans les locaux de la mairie
541 route du Bourg, 38620 Saint-Geoire en Valdaine
Pour prendre rendez-vous : Tel. 04 56 26 16 26

→ Horaires d'ouverture

Lundi et mardi 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h
Mercredi 9 h - 12 h,
Jeudi et vendredi 9 h - 12 h 30

EFS TULLINS

Bâtiment de la Pléiade - Clos des Chartreux - 38210 Tullins
Pour prendre rendez-vous : Tel. 04 76 07 40 00

→ Horaires d'ouverture

Lundi 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
Mardi 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Mercredi 9 h - 12 h et 13 h - 17 h
Jeudi 12 h - 17 h. Vendredi 9 h - 12 h



SANTÉ



Parce que l'adolescence n'est pas toujours une période facile à vivre pour les jeunes, le point d'écoute psychologique « Parol'Écoute Jeunes » mis en place par le Pays Voironnais accueille les 13-21 ans confrontés à des difficultés personnelles ou relationnelles.

Sur place, des psychologues reçoivent sur rendez-vous individuels ou par petits groupes, les adolescents pour qu'ils puissent exprimer leur mal-être et les orienter éventuellement vers d'autres professionnels. Et comme l'adolescence peut aussi mettre à mal la cellule familiale, Parol'Écoute Jeunes reçoit aussi les parents préoccupés par le comportement de leur enfant et ayant besoin de soutien.

> Ouvert du lundi au vendredi : 04 76 65 20 74
Centre social Charles Béraudier 6, avenue Jules Ravat à Voiron.
Entretiens gratuits, confidentiels et sur rendez-vous.



Les commerces du Pays Voironnais en fête !



Les unions commerciales du territoire sont mobilisées, aux côtés des communes, pour vous proposer une multitude d'animations et de moments festifs, voici un aperçu des rendez-vous à ne pas manquer.

> 20 et 21 décembre - Tullins
Marché de Noël et tombola.

> Du 12 au 31 décembre - Moirans
Tombola de Noël (du 15 au 31 décembre) et participation à l'animation du marché de Noël de la commune (12 décembre).

> Du 15 au 28 décembre - Rives
Animations (photo avec le Père Noël, calèche, maquillage...), tombola.

> En décembre - Voreppe
Animation photo en centre-ville et participation au marché de Noël de la commune les 29 et 30 décembre.

> 6 décembre - Saint-Etienne de Crossey
Marché de Noël avec animations (calèche du Père Noël, buvette, jeu concours du 6 au 20 décembre).

> 6 et 7 décembre - Saint-Geoire en Valdaine
Marché de Noël avec spectacle (le samedi), animations et tombola.

> En décembre - Voiron
Opération « carte cadeau » et participation à l'animation du marché de Noël de la commune (du 17 au 24 décembre).



+ D'INFOS

SUR LES ANIMATIONS PROPOSÉES
Rendez-vous sur les sites et réseaux sociaux des unions commerciales et des communes du territoire.

Pour vos cadeaux, pensez local !

Vous voulez faire plaisir tout en soutenant le commerce de proximité ? Optez pour la carte Voiron Commerces !

Mise en place par l'Union commerciale Voiron Commerces en partenariat avec la Ville de Voiron et le Pays Voironnais, la carte-cadeau peut être utilisée dans une cinquantaine de commerces. Cette carte est à retirer dans l'un des points de retrait et peut être rechargée du montant de votre choix sur voiron-commerces.fr, valable 1 an.

→ LE BON PLAN : pour les fêtes, l'Union commerciale de Voiron ajoute 10% à chaque somme chargée ou à l'achat d'une carte cadeau ! Alors n'hésitez plus !

ET POUR ENCORE + DE CHOIX SUR TOUT LE TERRITOIRE : PAYSVOIRONNAIS.SHOP !

Cette plateforme de e-commerce regroupe près de 450 commerçants du territoire qui vous proposent leurs produits. Le site fonctionne également en « Click and collect ».

Vous faites vos emplettes sur le site, une fois votre panier validé par le commerçant, vous êtes prévenu et vous pouvez vous rendre sur place pour payer et le retirer. Une bonne façon de gagner du temps pour vos achats de Noël !



EN SAVOIR +

Connaître les modalités de fonctionnement de la carte, localiser les commerçants partenaires et recharger votre carte : voiron-commerces.fr



Destination neige



Se rendre en station en toute sérénité, sans se soucier de l'état de la route et sans problème de stationnement à l'arrivée, c'est possible du 20 décembre au 6 avril avec les lignes Destinations Neige à prendre en correspondance à Grenoble.

Depuis Grenoble, vous pouvez vous rendre à Chamrousse avec la ligne N93, aux 7 Laux-Prapoutel avec la ligne N94 et au Col de Porte avec la ligne N62.

Important

Ces lignes sont accessibles en correspondance avec les lignes C11, C12 et C13 desservant plusieurs communes du territoire comme Voiron, Coublevie, La Buisse et Voreppe. Des correspondances sont également possibles avec les lignes TER depuis Voiron et Voreppe.

Tarifs

- **Grenoble gare-Chamrousse et Grenoble gare-7 Laux**
Aller: 10€
Aller-retour dans la journée: 12€
- **Grenoble Notre Dame Musée Col de Porte**
Aller: 5€
Aller-retour dans la journée: 6€
- **Forfait Bus+ Ski Chamrousse**
40,5€ (35€ mercredi et jeudi hors vacances scolaires)
ou 7 Laux: 39€

→ BON PLAN

Si vous êtes titulaire d'un abonnement mensuel ou annuel Mréso vous permettant de voyager sur le Pays Voironnais et dans l'agglomération grenobloise, vous pouvez emprunter les lignes Destinations Neige gratuitement. Si vous souhaitez réserver, seul le tarif de la réservation s'appliquera.

ASTUCE Pour être certain d'avoir une place à l'aller et au retour, la réservation en amont est fortement recommandée sur bus-et-clic.com/mreso. Le coût est de 50 centimes par trajet.

EN BREF - EN BREF

- Pour vos achats de fin d'année, optez pour le bus!

Cette année, pour vous permettre d'effectuer vos achats de fête en toute sérénité en évitant le stress des bouchons et du stationnement, les lignes Mréso (sauf les lignes Destinations Neige) seront totalement gratuites sur l'ensemble du périmètre (Métropole grenobloise, Grésivaudan et Voironnais) les samedis 13 et 20 décembre.

- > Les dimanches 14 et 21 décembre les lignes urbaines du secteur voironnais (lignes 31, 32, 33 et 34) circuleront exceptionnellement mais selon les tarifs habituels.
- > Les services seront adaptés pour desservir les commerces de centre-ville et de la zone des Blanchisseries.



Offrez une seconde vie à votre sapin!

La collecte des sapins de Noël aura lieu du 27 décembre 2025 au 11 janvier 2026.

Des points de dépôt spécifiques, identifiables grâce à des barrières et banderoles, seront installés dans les 15 communes participantes. Il sera également possible de jeter son sapin dans l'une des 8 déchèteries du territoire.



> OÙ DÉPOSER MON SAPIN NATUREL ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous:

- > le broyer chez vous. À l'aide d'un petit broyeur de végétaux et le transformer en ressource pour votre jardin,
- > le déposer gratuitement dans l'une des 8 déchèteries,
- > le déposer entre le 27 décembre 2025 et le 11 janvier 2026 dans l'un des points dédiés dans votre commune d'habitation: Biliu, Charancieu, Charavines, La Buisse, Massieu, Moirans, Montferrat, Rives, Saint-Cassien, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Tullins, Voiron, Voissant, Voreppe.

Connaître les points de collecte
■ www.paysvoironnais.com

→ Des consignes de tri à respecter

Tous les sapins naturels (sans socle) sont acceptés. En revanche, sont interdits:

- > les sacs à sapin, filets, pots, socles et contenants,
- > les sapins en plastique,
- > les sapins floqués (colorés, pailletés, recouverts de neige artificielle),
- > les guirlandes et décorations,
- > tout autre déchet vert que votre sapin.

IMPORTANT!

Le dépôt de sapins sur la voie publique (trottoir, près des poubelles...) même emballé, est strictement interdit et considéré comme un dépôt sauvage, passible de 35 à 150 € d'amende.

> QUEL DEVENIR POUR MON SAPIN ?

Selon le mode de collecte, les sapins pourront être transformés en compost Ferti-Vert, un fertilisant 100% naturel produit sur le Site Écologique de La Buisse.

Ou également broyés sur place par les agents communaux et transformés en copeaux. Ce broyat sera ensuite utilisé soit pour les espaces verts de la commune, soit mis à votre disposition pour votre usage personnel (paillage des haies, massifs ou potagers, apport de matière sèche pour le compost...). Renseignez-vous auprès de votre commune.

EN BREF - EN BREF

- Avis de consultation publique du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) du Pays Voironnais

Le 1^{er} PLPDMA du Pays Voironnais a pris fin en décembre 2024.

Ce document réglementaire, véritable feuille de route pour la prévention et la réduction des déchets, a permis d'engager des actions concrètes et structurantes pour notre territoire. En 2025, l'objectif de la révision est de dresser un bilan et de préparer un nouveau PLPDMA pour la période 2025-2030.

Les différentes phases de travail (diagnostic de territoire et élaboration collaborative des fiches actions) sont maintenant terminées. Une consultation publique aura lieu du 15 décembre 2025 au 4 janvier 2026 pour présenter les actions proposées et recueillir les avis et suggestions des habitants. Cette démarche vise à construire un plan de prévention des déchets qui soit à la fois ambitieux et adapté aux besoins et réalités de chacun.

Pour consulter le nouveau PLPDMA et donner votre avis: www.paysvoironnais.com

■ À retenir

- > Les collectes des jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier sont avancées les mercredis 24 et 31 décembre.
- > Les déchèteries sont fermées les jours fériés et fermeront à 16h les 24 et 31 décembre.
- > La Ressourcerie de La Buisse sera fermée du 25 au 27 décembre inclus et le 1^{er} janvier. Celle de Tullins (Passiflore) est fermée du 23 décembre au 4 janvier inclus.
- > Fermeture de la vente de compost et composteurs sur le Site écologique de La Buisse du 22 décembre au 4 janvier inclus.
- + D'INFOS ■ www.paysvoironnais.com



Espace Boutique DE L'OFFICE DE TOURISME

GOURMANDISES
ARTISANAT
PRODUITS
EMBLÉMATIQUES

Remplissez votre
hotte de **cadeaux**
100 % locaux !



C'EST OÙ ?
À VOIRON

30 cours Becquart-Castelbon

tourisme.paysvoironnais.com